

# Histoire de nos villages racontée par Madame Thérèse RIVIERE

## - Les verriers du Piboul -

1600 – Nouveaux venus au Piboul

Un nouveau couple habite au Piboul depuis quelques années : Jean BOURNHOL et sa femme Jeanne Bouchène.

L'un de leurs enfants, Jean, est baptisé dans l'église Saint-Pierre de Sermur en septembre 1604 ayant pour parrain Roland de Filiquier. Une fille, Jeanne, naîtra en 1605... comme l'indiquent les quelques pages du registre paroissial encore conservé.

L'un des premiers actes où apparaît la profession des Bournhol est le contrat de mariage de leur fils André, en 1622, dans lequel il est qualifié de : noble André BOURNHOL, *maître verrier*, fils de feu Jean de Bournhol et de Jeanne Bouchène du Piboul.

... d'où venaient ces verriers ?

Les *Borniolo*, verriers originaires d'Italie, étaient arrivés dans le nord Aveyron à la verrerie d'Aurenque, près de Coubisou, où s'était aussi installé, vers 1570, Jacques de FILIQUIER venu de la région de Carpentras.

Nous ne connaissons pas les étapes qui les conduisirent en Rouergue.

La vallée du Viaur leur offrait tout ce dont ils avaient besoin : bois, fougères et sable de rivière...pour établir leurs fours.

Ils se fixèrent ensuite dans certains villages en fonction de leur mariage : Le Piboul, Rayret, Tayac (Gargaros – Fonbonne)

### ● Famille FILIQUIER

Etienne FILIQUIER arrivé dans la région avec Jean Bournhol avait commencé à exploiter une verrerie dans les bois sous Carcenac-Peyralès puis vint habiter au Piboul dans une maison qui appartenait à Marie Mazars, épousée en 1592.

Lorsque Marie, fille de feu noble Etienne de FILIQUIER, *gentilhomme verrier*, épouse Pierre Astorg du Viala en 1638 ils reçoivent une maison au Piboul près de celles de la famille et devront « faire l'entrée de la maison devant la rue appelée de *la Masenquie* ». Ils auront aussi la possibilité de moudre au moulin de la famille tenu par Charles frère de l'épouse. Charles de FILIQUIER, fils d'Etienne, avait épousé en premières noces Marguerite Daures dont il eut : Marie, Marguerite, Jean et **Jacques** qui continuera la lignée dite « *du moulin de Filiquier* ».

Marie épousa en 1666 Jean Lacombe, forgeron de Camboulazet. Leur mariage eut lieu dans la chapelle Saint-Antoine du Piboul.

Charles fit son testament en 1644 et à cette date Marie Mazars, sa mère, était toujours en vie. Il mourra bien plus tard en juin 1667 et sera enseveli au cimetière de Sermur.

## Le moulin des FILIQUIER

« assis sur la rivière Viaur, appelé anciennement *le moulin de Masenc* aux appartenances du Piboul, ayant deux meules courantes... le moulin a besoin de réparations et notamment la *payssière*... l'étage du moulin n'a pas de plancher... »

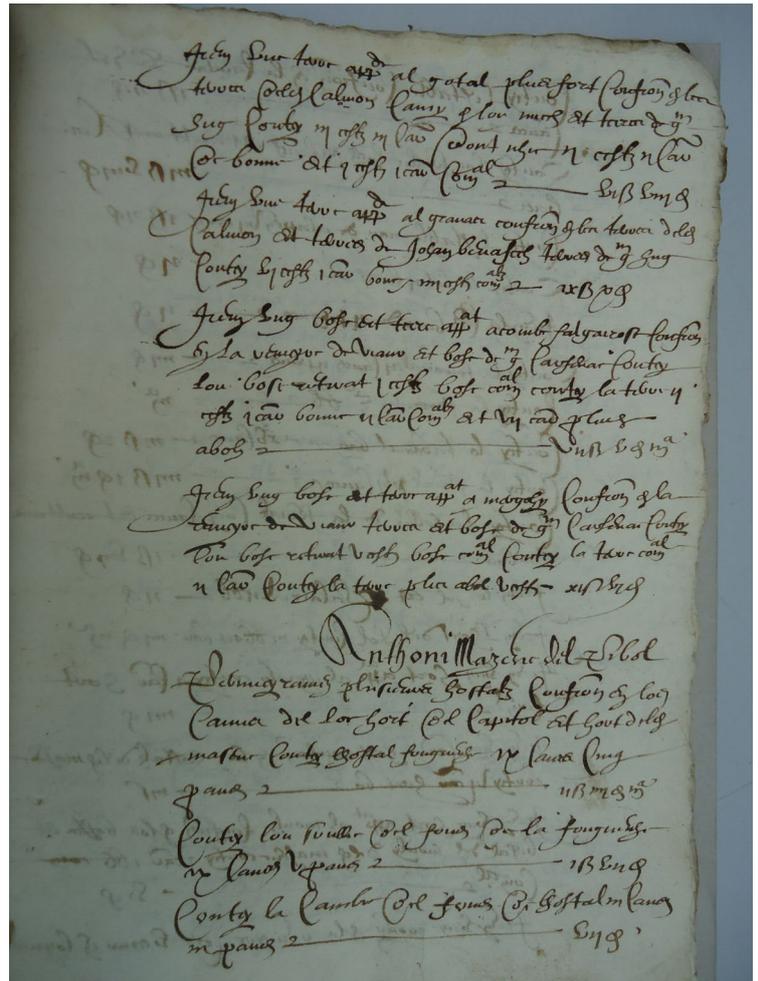
Telle est la description du moulin dans l'acte de *locaterie perpétuelle* consenti par Charles de FILIQUIER à Jean Canitrot du Piboul en 1643. Nous trouvons encore un acte de 1673 concernant ce moulin par lequel noble Jacques de FILIQUIER, *cadet verrier natif du Piboul*, (fils de Charles) donne « à faire édifier à neuf une chaussée *au moulin dict del cadet* » à J. Costes, maçon de Broquiès. (Bail à prix fait – 3 E 18208)

Il habitait son moulin lorsqu'il mourut en 1693 à la Borie d'Ayres, âgé de 60 ans.

Nous pouvons déduire de l'exploration de ces actes que les FILIQUIER s'étaient installés au Piboul dans une partie des biens de la famille Mazenc.

Nous pensons qu'ils habitaient entre la place du village et la rue dite *dels cousis*.

(*terrier du Piboul de 1545 /ADA*) Reconnaissance d' *Anthoni Mazenc del Pibol*



### ● Famille BOURNHOL

Antoine de BOURNHOL, sieur de La Lande, petit-fils des premiers venus au pays épousa en 1667 Jeanne Astorg dans la chapelle Saint-Antoine du Piboul. Ce mariage renforçait l'alliance des deux familles de verriers : Jeanne était la fille de Marie de FILIQUIER, fille d'Etienne, qui avait épousé Pierre Astorg en 1638.

Angélique de BOURNHOL, sœur d'Antoine, avait épousé en 1664 Antoine de BERTIN, cadet verrier. Ils vivaient au Piboul où naquirent leurs enfants.

Antoine de BERTIN mourut en 1675 et fut enseveli dans l'église de Sermur.

(L'église du Piboul fut annexe du prieuré de Sermur, jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle)

Jean Antoine de BOURNHOL, fils d'Antoine, fut aussi gentilhomme verrier au Piboul. Son frère, Antoine s'était installé à Fonbonne près de Gargaros (Tayac).

Une partie de cette famille s'était établie depuis le XVII<sup>e</sup> siècle à Nouguiès (Noyès)

Leurs descendants vivaient encore au pays avant la Révolution :

- 1736 Cécile Bournhol, fille d'Antoine et de Jeanne Astorg, épousait Antoine Boudou de Drulhe
- 1787 mort de Marguerite de Filiquier, veuve de J. Lacan, âgée de 70 ans
- 1793 déclaration de la mort de Marie Filiquier au Piboul.

## Les Gentilhommes verriers

Les rois de France ont accordé au fil des siècles des privilèges à ceux qui exerçaient l'art de la verrerie (depuis Louis XI en 1254).

«... *droits et privilèges sont donnés à tous gens travaillant aux fours à verre.*

*Permission est donnée aux nobles de naissance d'exercer le mestier de verrier sans déroger à leur noble estat... ».* Cet acte, signé par Charles VII en 1399, est l'un des plus anciens concernant les privilèges octroyés aux verriers.

Le métier de verrier était l'affaire de quelques familles qui le plus souvent se mariaient entre elles et gardaient ainsi les secrets de fabrication.

## La production de verre

Nos verriers produisaient le plus souvent du verre de fougères, produit avec des sels de potasse obtenus par la combustion des fougères qui ne manquaient pas dans nos bois.

C'était le verre appelé *demi-fin* plus blanc que le verre dit *commun*.

Dans les petites verreries on soufflait des verres à boire et des petits gobelets.

Le verre « *vert grossier* » était qualifié de « verre à bouteilles ».

**Les cendres de fougères** étaient utilisées comme fondant et donnaient un verre mince, fragile, teinté de vert et parsemé de bulles.

Pour obtenir un verre sans bulles et sans coloration il fallait utiliser comme fondant du sel de soude ou *salicor* provenant des cendres d'algues marines.

**Le salicor** ou soude des verriers provenait de la combustion de la salicorne et était commercialisé par les marchands verriers qui en ramenaient de la région de Narbonne. Il se présentait généralement sous forme de pierre de soude et devait donc être réduit en poudre pour être fondu. La cuisson du *salicor* permettait au verrier d'obtenir la fusion du sable ou du verre cassé à une température plus basse, raison pour laquelle on le qualifie aujourd'hui de fondant.

« **le four à faire cuire le salicor et autre feu nécessaire à la verrerie...** »

( Rayret, 1683 – vente de bois par A. Garrigues à André Audouy)

« *pour faire liquifier les cailloux il faut qu'on y mette quelque espèce de sel : or le plus apte pour cette affaire est le salicor...* » conseillait Bernard Palissy vers 1550.

Il fallait entretenir jour et nuit le feu des fours de fusion pour parvenir à de très hautes températures : de 1200 à 1400 degrés, ce qui nécessitait de très grandes quantités de bois.

C'était un travail très pénible qui exigeait de vivre à proximité pendant six mois au moins de l'automne au printemps, saison de travail que l'on appelait **la réveillée**.

Une fois la matière fondue obtenue dans les creusets, les verriers travaillaient la quantité de pâte prélevée avec un tube de fer appelé *canne*. L'objet produit devait ensuite refroidir lentement.

L'ajout de verre cassé au mélange habituel permettait d'obtenir un verre plus fin, ce qui explique l'intérêt porté à sa collecte et une certaine valeur marchande :

Dans son testament de 1680 Jean Sigal, marchand verrier de La Calmette des Closcartes donne à son fils Jean, en plus de la somme de 60 livres, "**129 livres de verre rompu**".

## Les affaires

La création de nouveaux fours entraîna le développement de la vente des produits fabriqués et suscita de nombreuses vocations de marchands colporteurs dans nos villages.

Les *Bousquet* de Rayret sont parmi les premiers marchands signalés. L'un des fils, Ambroise, est marchand verrier à Millau. L'une des filles de cette famille avait épousé en 1622 André BOURNHOL, verrier, devenu ainsi habitant de Rayret où il y eut de nombreux colporteurs de verre.

Quelques hommes du Piboul devinrent ces marchands qui « allaient au loin » :

- Louis Maleviale, marchand et porteur de verres du Piboul (mort en 1687)
- Michel Corp, marchand de verre du Piboul vers 1780
- Guillaume Garrigues, marchand de verre du Piboul (mort en 1782)
- Pierre Flottes de Sainte-Juliette et son frère Jean de Rayret.

Importantes transactions :

1682 - Le 4 février, noble David de BRETON, gentilhomme verrier de St-Félix-de- Sorgues, déclare avoir reçu de Jean Flottes, marchand verrier de Rayret, la somme de **1260 livres pour vente de verres**. (somme très importante)

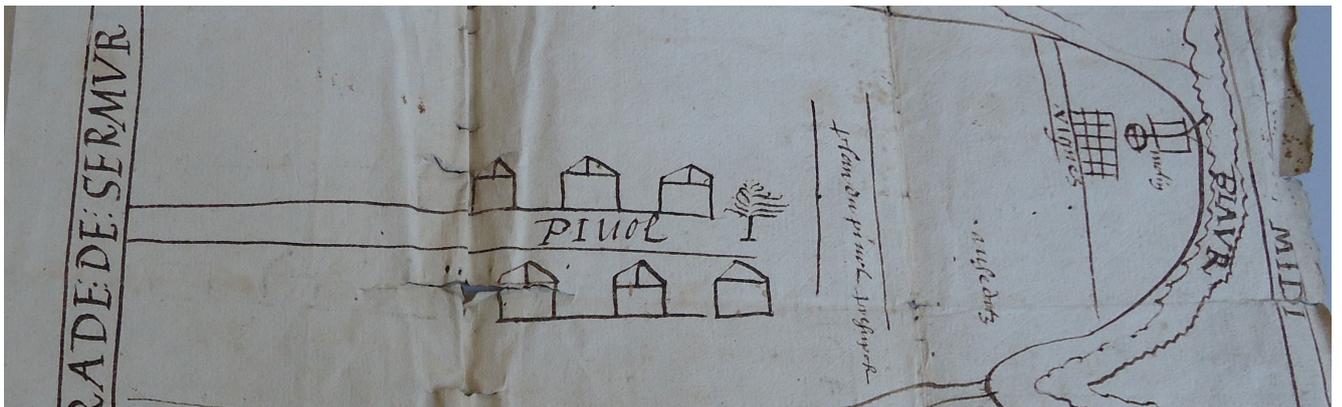
Les frères David et Claude de BRETON qui possédaient déjà plusieurs verreries en créèrent une à La Ramière, près de Rullac-St-Cirq, en 1679.

1683 - Un intéressant contrat de vente de verres de 1683 nous est parvenu :

« Noble Jacques de FILQUIER, cadet verrier del Piboul, **a fait vente** à Jean Manhaval, marchand verrier de Ligonie, de la quantité de **deux cent grosses de verres**, savoir : 180 grosses de communs et 20 grosses de fins...de FILQUIER promet d'en livrer : 30 grosses chaque semaine... que Manhaval sera tenu de payer semaine par semaine à mesure qu'il recevra les verres à raison de 10 sols la grosse... ». (la grosse correspondait à douze douzaines = 144 unités)

1735 - Acte fait dans le château de Taurines :

Jean Viarouge, laboureur habitant près de Taurines, déclare devoir à noble Pierre Jean de BOURNHOL de Fonbonne la somme de 140 livres pour la vente de verres et de bouteilles...



(ADA-3G 555) Partie d'un dessin du terroir du Piboul vers 1620

## Sainte Juliette, moments d'histoire

Vers 1500 les Gayrard étaient les plus grands propriétaires. Une partie de leurs biens parvinrent aux Bousquet, Boudou, Garrigues, Bauguil, Canac...

### les seigneurs :

Plusieurs seigneurs de Calmont et de Rodez se partagent le territoire et les propriétaires doivent chaque année leur payer les *centsives* (impôts).

Ainsi en 1574 les chefs de famille se présentent à Calmont pour déclarer les biens qu'ils possèdent dépendants de noble Guillaume del RIEU :

Bernard Canac, laboureur, possède des terres qui avaient appartenu aux Gayrard, et doit porter en août du blé, de l'avoine et de la paille *au grenier du seigneur à Sainte-Juliette*. Il doit aussi une poule et quelques deniers pour la Saint André, et de la cire pour Noël. Ils sont nombreux à être imposés de la même façon.

Ils s'engagent aussi, selon les anciennes coutumes, à aider le seigneur dans diverses situations et à payer la rançon s'il était fait prisonnier.

1634 - Antoine BAUGUIL vend à DEVIC, maçon, une terre à Pourrières précisant que les centsives sont dûes au seigneur d'Arpajon (Calmont).

### ***Senta-Jaleda, village de maçons***

Tous les villages avaient leurs maçons mais nous avons constaté que leur nombre était devenu très important à Sainte-Juliette.

Les registres des notaires de la région nous livrent une partie de leur vie :

Déjà en 1574 Antoine ALARY, Jean BAUGUIL et Blaise BOUSQUET, *maçons*, déclaraient y posséder des biens.

Blaise BOUSQUET, *maçon*, fils d'Antoine, possédait à cette époque une maison et sa cour, des jardins, granges et étables qui avaient autrefois appartenu aux Gayrard dans la rue qui va *de l'église à la Fon*, près de la maison et du jardin de Jean Clergue.

Sa fille Marie avait épousé Antoine GAYRARD, maçon. ***Descendant en 1836*** : Laurent GAYRARD

1571 Antoine GAYRARD avait donné à sa fille Marie, pour son mariage avec Antoine BOUDOU, une maison achetée à Antoine BOUSQUET, père de Blaise, dans la rue qui va au couderc. ***Descendant 1861*** : Antoine BOUDOU, tailleur

1586 Attablés dans l'auberge d'Antoine Bousquet, à Ste-Juliette, Guillaume Clergue vend à Pierre Enjalbert une vieille maison qui se trouve près de la maison et de la cour de Catherine Gayrard.

1638 Catherine CLERGUE veuve de Pierre BOUDOU, *maître maçon* et marchand, se réserve pour ses vieux jours la maison appelée « le soleyrou » à côté de celle qui fut de Jean CLERGUE dans *la rue qui va à la Fon*.

Les biens de cette branche passeront à Jean ALARY, *maître maçon*, époux de Madeleine BOUDOU petite fille des précédents. **Descendant** : ALARY Joseph cultivateur (x 1880 BOUDOU Marie)

1658 BOUDOU, *maçon*, règle ses comptes avec son gendre Jean ALARY en lui remettant une somme *"payée avec l'argent gagné travaillant ensemble de leur métier"*.

1670 Pierre MAZET, *maçon*, avait épousé Marguerite GAYRARD, sa fille, Marie MAZET, épousa en 1754 Raymond BOUDOU.

**Descendants en 1836** : Jacques BOUDOU et son fils Antoine BOUDOU, *tailleur*.

1671 Prix fait (contrat) entre un propriétaire et les maçons

*" les maçons devront faire la besogne à leurs frais, fournir la main d'œuvre, faire charrier le sable... et seront payé en partie au début des travaux, puis au milieu du chantier et le reste lorsque tout sera terminé. "*

1681 Noble Alexandre DEMAS, seigneur du Sérieys, vient de payer **Thomas ALARY, maçon** de Ste-Juliette, pour les réparations de son château et de sa métairie : réparation de la tour du Sérieys, de la grande salle et de la cuisine.

1681 Les biens de Louis Gayrard passent à Pierre DEVIC lorsqu'il épouse Brigitte Gayrard.

1682 Réparations de l'église de St-Martin (Cassagnes) : un contrat est fait avec des maçons

## Coutumes et tradition - Contrats de mariage ... et testaments

1495 L'un des plus anciens contrats de mariage conservé est celui de Jean GAYRARD, fils de Guillaume qui épousait la fille de Barthélémy Rey, meunier et notable de Cassagnes.

1501 Pierre ENJALBERT, *barbier de Sancte Julite*, se marie avec Jeanne REY de Recoules. Son grand-père donne 80 livres pour sa dot. (*le barbier tenait lieu de chirurgien*).

1568 Dorde RECH, basochier, fils de Jean Rech de Ste-Juliette épouse la fille de Jean Sigal, du grand moulin de Cassagnes et deviendra l'un des plus importants notaires de l'époque.

1608 Marie Garrigues reçoit pour son mariage en plus des vêtements, linge de lit, veau et agneaux : un chaudron en cuivre, une crémaillère, un pot en étain tenant une pinte, plat, assiette et écuelle en étain, une coupe de cuivre... N'ayant plus ses parents, son cousin, curé à Céor, avait dû lui trouver un mari à Taurines !

1618 La dot (*verquièra*) de Catherine Boutet de La Cassagne pour son mariage avec Pierre BOUDOU, fils de Raymond, est l'une des plus importantes trouvées à Ste Juliette :  
« 750 livres (argent), deux couvertures, six draps, quatre robes complètes de la couleur qui lui plaira (trois pour l'épouse, une pour sa mère), une paire de bœufs valant 60 livres, un cheval (36 livres) une vache et son veau, dix brebis et du seigle ».

1660 Amans Boudou, *maçon*, paye une partie de la dot de sa fille Madeleine avec une double pistole d'Espagne (monnaie d'or), des louis d'or (11 livres chacun) et des louis d'argent.

1687 Marguerite GAYRARD, veuve de Pierre MAZET, *maçon*, lègue à Anne sa nièce (fille de Pierre DEVIC, *maçon*) un bijou en argent et un voile en belle toile de marchand.

1685 Jean CAILHOL et Pierre FLOTTES de Ste-Juliette étaient marchands verriers. Ils faisaient partie des colporteurs qui parcouraient le pays pour vendre les verres et les bouteilles fabriqués par les verriers du Piboul.

1691 Dans le contrat de mariage d' Antoine DEVIC en 1691 avec Marie ALARY fille de Jean ALARY, *maçon*, Pierre DEVIC son père lui donne ses biens réservant pour son autre fils Pierre l'une des trois maisons qu'il possède à Ste-Juliette.

### *Dispositions pour assurer ses vieux jours :*

1638 Lorsque Catherine Clergue, veuve de Pierre BOUDOU, donne ses biens à son fils Amans

au moment de son mariage elle se réserve pour le reste de sa vie :

- de pouvoir puiser l'eau du *puits*, de prendre des produits du jardin et du bois,
  - il devra lui donner chaque année : du seigle, de la chair salée, du sel et de l'huile.
- (parfois précisé : huile moitié olive, moitié noix s'il y en a)

1687 Mariage de Pierre CANAC, *maçon* et d'Anne, fille de Pierre DEVIC, *maçon*. Canac, père, donne tous ses biens à son fils et demande d'être entretenu *à pot et à feu* par les époux et en cas de discorde ils lui devront chaque année : du blé, des châtaignes, de la chair salée de porc, du sel, de l'huile d'olive, un habit de toile du pays et la jouissance du petit jardin appelé l'hortet.

Pierre DEVIC père promet d'aider les CANAC à construire une maison dans les deux ans.

1688 Les parents ANGLES donneront à leur fille en plus de l'argent, du lit garni et des brebis quatre setiers de *châtaignes* vertes à Toussaint pendant huit ans.

1739 Joseph DELMAS, tisserand, demande dans son testament (au cas où sa femme ne s'entendrait pas avec ses descendants) que en plus de la jouissance d'une petite maison et d'une moitié de jardin lui soit donné chaque année : une charretée de bois, du seigle, du lard salé, de l'huile d'olive et du sel à Noël, des pommes et des châtaignes quand il y en aura. On devra aussi lui donner tous les trois ans une robe prête à porter.

1568 Petites histoires de village : Jean Devic avait injurié la femme d'Antoine Fabre la traitant de "*sorcière, ribaude du diable (débauchée)*". Fabre déclarait qu'elle est "femme de bien et d'honneur" et avait déposé plainte devant les officiers de la cour de justice de Calmont.

1570 La grande histoire de la région apparaît dans certains actes :

La donation faite pour le mariage de la fille de Thomas Enjalbert devant un notaire de La Selve avait été *détruite, brûlée* par les gens de la nouvelle religion ...

Les troubles causés par les attaques des calvinistes avaient commencé en 1562 dans le secteur pour se terminer par l'incendie de Cassagnes en 1584.

Les habitants de Ste Juliette n'ont pas échappé aux *grandes épidémies* :

1653 Une grave épidémie de peste faisait de nombreuses victimes dans la région. Certains vivaient dans des huttes et le notaire venait dans le champ pour prendre leur testament. Une femme dit que 7 membres de sa famille sont déjà morts.

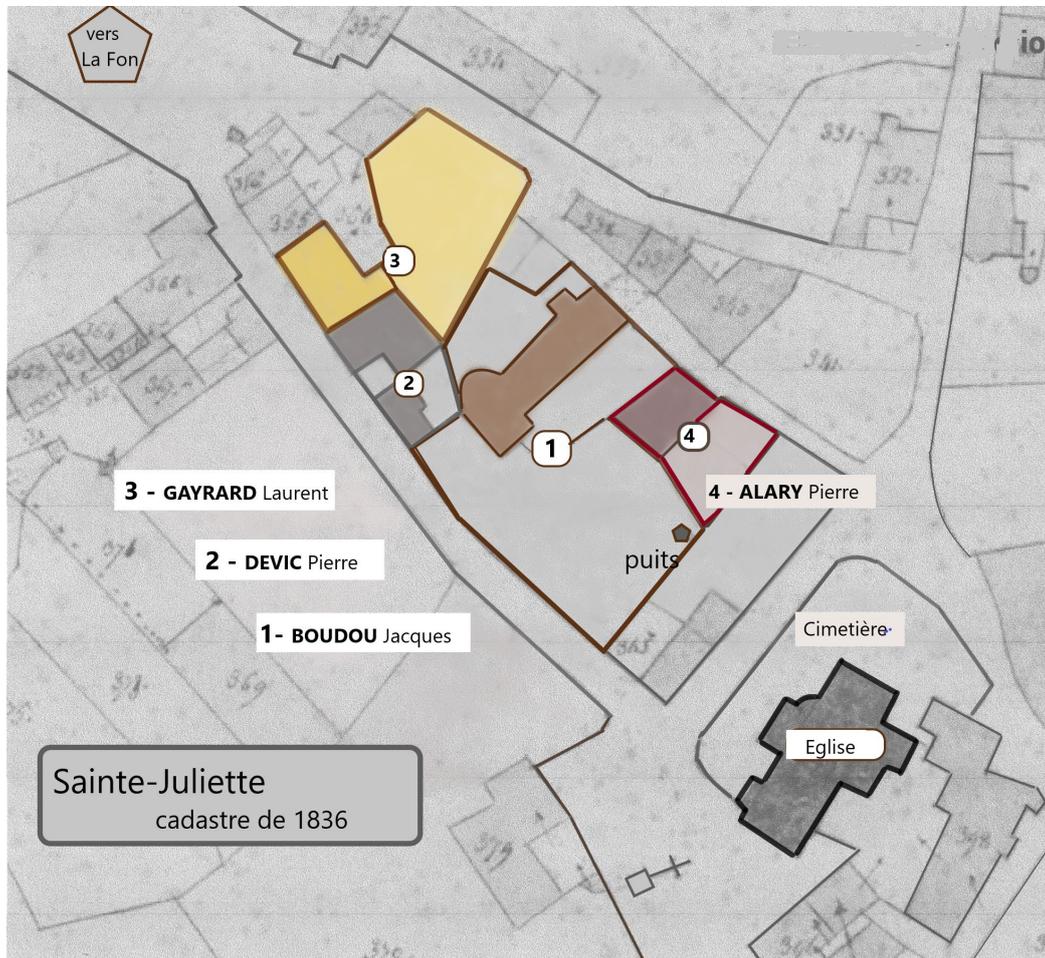
Un conflit a éclaté à Ste-Juliette où Alary, Boudou et Mazet reprochent à un voisin d'avoir pris "*quantité de blé, de laine, de chanvre, de chair salée et autres choses*" avant de mettre le feu à leur maison comme cela se faisait en temps d'épidémie.

## Familles de maçons

### les grandes lignées de 1500 à 1700

ALARY	Jean ALARY x Marie Bousquet > Antoine Alary fils, <i>maçon</i> - 1574 Jean ALARY, M <sup>e</sup> <i>maçon</i> , fils d'Izac x 1656 Madeleine fille d'Amans BOUDOU leurs fils : Amans et Antoine ALARY, <i>maçons</i> en 1700
BAUGUIL	Jean BAUGUIL, père et fils, <i>maçons</i> - 1574 Antoine BAUGUIL, <i>maître maçon</i> - 1634 Antoine BAUGUIL, <i>maçon</i> x 1695 Françoise fille de Pierre DEVIC, <i>maçon</i>
BOUDOU	Pierre BOUDOU, maître <i>maçon</i> x Catherine Clergue - 1600 > leur petite-fille Madeleine BOUDOU x 1656 Jean ALARY, <i>maçon</i>
BOUSQUET	Blaise BOUSQUET, <i>maçon</i> , fils d'Antoine, aubergiste - 1574 Antoine BOUSQUET, <i>maçon</i> - 1681
DEVIC	Antoine DEVIC et son fils Jean vers 1600 Pierre DEVIC, <i>maçon</i> x 1681 Marie Gayrard, fille de Louis Gayrard leurs filles : Anne Devic x 1687 Pierre CANAC, <i>maçon</i>

	Marie Devic x 1698 Thomas ALARY, maçon
GAYRARD	Antoine GAYRARD, maçon x Marie, fille de Blaise Bousquet, maçon : enfants : Louis Gayrard, maçon et Marguerite Gayrard (x Antoine BONNEFILS, maçon) Laurent GAYRARD, maçon x 1700 Marguerite Ravary



## Sainte-JULIETTE-sur-VIAUR au début du XX<sup>ème</sup> siècle

*D'après les Délibérations du Conseil Municipal*

### Arrivée de l'électricité

- 1922 - Le conseil est informé d'un projet de groupement de communes pour construire un réseau rural de distribution d'énergie électrique.  
Demande est faite au préfet d'autoriser la création de ce groupement réunissant les communes d'Arvieu, Auriac, Calmont, Cassagnes, Comps, Manhac, Ste-Juliette et Salmiech. Les travaux seront financés par la contribution des communes, les subventions de l'état et du département.  
Le projet est considéré à l'unanimité d'une très grande utilité. J. Gayrard, maire.

1927 - La Société d'Énergie Électrique de la Sorgue-et- du-Tarn a été choisie pour la création du réseau. Le syndicat des communes (élargi à Luc, Moyrazès, Vors...) prend le nom de Syndicat du Ségala-Centre. L'avant-projet est approuvé. La population desservie sera de 13562 habitants dont 533 pour la commune de Ste-Juliette.  
En 1928 est présenté l'acte définitif de concession à la Société de la Sorgue-et-du-Tarn.

1929 - Prévision de 4000 F pour installer l'éclairage dans tous les bâtiments communaux.  
En 1931 la seule lampe de la mairie est branchée sur le compteur de l'école.

### Téléphone et courrier

1924 - Le directeur des P.T.T. informe le conseil de l'arrivée du téléphone à Ste-Juliette et qu'il convient de trouver un local convenable qui sera à la charge de la commune. Une cabine téléphonique est installée en 1925 dans la maison de Marius Alary auquel sera versé un loyer annuel. Mme Virginie Alary assurera la distribution des télégrammes.  
La cabine téléphonique sera transférée chez M. Xavier, tailleur, en 1926.

1941 - Nécessité d'installer le téléphone à la mairie, pour éviter au secrétaire d'aller à la cabine.

1904 - Le facteur de Cassagnes, M. Nayral, demande de partir plus tôt les matins d'hiver, sans attendre l'arrivée du courrier, pour éviter de marcher deux heures de nuit en hiver.

1935 - Les habitants protestent contre le nouvel horaire de la ligne d'autobus Réquista-Rodez.

et le retard des correspondances. Protestation transmise au ministre des P.T.T.

1942 - Le facteur Prosper étant à la retraite et pas encore remplacé, l'inspecteur des Postes propose de créer une agence postale à Ste-Juliette.

### Les écoles

1898 - La construction de deux écoles à Ste-Juliette et au Piboul est reconnue de grande utilité.

Vote de l'emprunt à l'unanimité. Les travaux s'achèveront en 1903.

1923 - Il faut remplacer les tables qui sont hors d'usage : 20 tables d'école de deux places pour

Ste-Juliette et Le Piboul. L'institutrice de Parlan en demande 6 .

En 1924 Marius Alary maçon, a refait les murs de clôture et un escalier.

Les demandes de réparations et d'aménagement divers sont très fréquentes.

### Vie quotidienne

1900 - La communauté paye à M. Destours, pharmacien à Salmiech, les médicaments fournis aux indigents, après les visites de M. Vergnes, médecin à La Griffoulière, dans le cadre de l'assistance médicale.

1903 - Une loi du 31 mars autorise les communes à remplacer les journées de prestation effectuées par les habitants par une taxe vicinale. Après délibération le conseil décide de conserver les prestations individuelles pour les chemins vicinaux.

1913 - Demande au conseil municipal d'autoriser en période d'ouverture de la pêche : les filets à la maille, la pêche à la main, le filet "épervier". Il est aussi demandé de pouvoir placer les cordes de nuit pour la pêche de l'anguille.

- Il faut interdire la mendicité : « les mendiants sont un fléau pour les campagnes ».

- Il est nécessaire de réparer les murs et la porte du cimetière qui tombent en ruine.

1916 - Le garde-champêtre Antoine Brugier se voit accorder une augmentation de salaire, vu l'importance de son travail et des services rendus.

- La guerre. Le conseil souligne la solidarité entre voisins pour les travaux agricoles.

Vote d'un crédit de 40 F pour l'envoi de colis à nos prisonniers en Allemagne.  
Vote de 50 F pour assister les militaires réformés pour tuberculose.

Sommes assez importantes destinées au logement des réfugiés chassés de leur pays.

Souhait d'ériger un monument aux morts pour les enfants de la commune début 1920.

1927 - Il faut approfondir la fontaine située au fond de Ste-Juliette pour que les animaux puissent s'y abreuver toute l'année. La somme de 995 F est accordée par le conseil en juillet 1928. Les travaux seront réalisés par Augustin Cazals et Pierre Bonnefous.

1929 - Nécessité de deux cantonniers en hiver pour entretenir les chemins vicinaux.

1937 - Avant de refaire les murs du cimetière il semble utile de prévoir son agrandissement.

Demande d'emprunt en juillet 1938. L'aménagement intérieur est fait en 1939.

Création à Rodez d'un service de lutte contre les incendies auquel adhère la

commune.

1939 - M. Mazonq, secrétaire de mairie, a été appelé sous les drapeaux.  
Demande est faite au préfet de le remplacer par Mme Mazonq, institutrice.

- Le clocher a été totalement détruit par la foudre en 1939.  
L'église est endommagée et la toiture à refaire. Mais « vu les circonstances  
actuelles il n'est pas possible de prévoir de grands travaux... il faut rapidement utiliser des  
planches et des tôles ».

1945 - Elections municipales : Léon Cayron et P. Frayssinet ont obtenu le même  
nombre de voix et Cayron, le plus âgé, est élu maire en mai. Puis « dans l'impossibilité de  
remplir ses fonctions vu son grand âge et l'éloignement de la mairie » il démissionne.  
Pierre Frayssinet du Piboul devient en juillet le nouveau maire de Ste-Juliette.

## Le PIBOUL

- L'ancien cimetière du Piboul était « insuffisant et insalubre ». Un champ a été  
acheté à Etienne Marquès et en 1898 le conseil demandait au préfet l'autorisation  
d'utiliser ce nouveau cimetière, le terrain et les clôtures ayant été payés par une souscription  
des habitants.

1900 - La construction de l'école n'étant pas terminée il faut encore payer le loyer de la  
salle d'école des garçons à M. Frayssinet, propriétaire.

1931 - Il est nécessaire de construire des abreuvoirs au Piboul et au Viala.

1933 - Contacts avec les P.T.T. pour l'installation du téléphone.  
M. Savy assura le service de la cabine téléphonique jusqu'en 1942. Elle fut  
ensuite transférée chez M. Lacombe, épiciier.

## DRUILHE

1914 - Il est urgent de réparer la fontaine publique de Druilhe utile à tous les habitants.  
Le conseil accorde en 1924 la somme de 1515 F pour la réfection de la fontaine  
du

communal (matériaux dont bois de charpente et 23 journées de travail).

1921 - Le directeur des P.T.T. informe le conseil qu'une boîte aux lettres est accordée à Druilhe.

Une somme de 40 Francs est demandée pour l'installer.

## PARLAN

1907 - Demande de construction d'une école car le local actuel est trop petit. Le propriétaire

ne souhaite d'ailleurs plus le louer.

Foissac

Une solution provisoire est proposée pour trois ans dans la maison de Joseph

étage.

qui convient parfaitement à cet usage. L'institutrice pourra loger au premier

en

La commune achète en 1908 à Marianne Vayssière (épouse Arguel) une maison

ruine avec cour et jardin pour y construire une école mixte.

1914 - Partage des communaux. Une pétition avait été adressée au maire en 1904.

Le conseil a dressé une liste des habitants ayant droit au partage.

durée

Il sera fait par un géomètre en lots égaux et attribués par tirage au sort pour une

les arbres.

de 18 ans. Les détenteurs s'engagent à les cultiver et ont interdiction de couper

1925 - M. Cayron demande et obtient l'installation de l'éclairage électrique à l'école.

M. Delmas, menuisier à Parlan, assure les réparations des portails de l'école.

1926 - Projet d'électrification de Parlan à partir du réseau de Magrin. Avis favorable.

1945 - L'école de Parlan ayant été détruite par les allemands le 6 août 1944, se pose le problème

qui

du logement de l'institutrice. Le conseil a trouvé un accord avec Mme Cadars

bénéficiera de l'installation de l'électricité.

1947 - Adjudication des travaux de reconstruction de l'école à M. Boffa, entrepreneur à Rodez.

## Le pont du moulin d'ALBINET

Après avoir obtenu en 1899 que le chemin vicinal du Piboul au moulin d'Albinet soit

projets

reconnu d'utilité publique pour y apporter les améliorations nécessaires, les

en 1907  
rendre  
accordée

avancent peu. Adrien Alazard, meunier d' Albinet, et premier intéressé accepte de vendre un terrain nécessaire à l'aménagement du chemin. Son utilisation est très importante pour les habitants de la région qui doivent se assez souvent à Cassagnes pour leurs affaires. Une moindre importance est accordée au chemin du Piboul au moulin d'Ayres qui permet de se rendre à Naucelle.

1917 -  
d'Albinet  
s'était  
grains.

Participation de la commune de Cassagnes à la remise en état des passerelles et du moulin de Serres. En 1915 une des poutres principales du pont de Serres rompue et le conseil soulignait l'urgence des travaux pour aller moudre les grains. La passerelle du moulin du Mourot a aussi besoin de réparations.

1926 -  
de  
année...

L'état de la passerelle d'Albinet devient inquiétant et vu les fréquentes et coûteuses réparations que l'on y fait il faut envisager rapidement la construction d'un pont de pierre pour supporter l'augmentation de la circulation. On en débat chaque année...

1930 -  
résister  
juin 1933.

La passerelle a été emportée par les inondations du 2 au 5 mars 1930. Il est urgent de rétablir la circulation et un pont de pierre est le seul moyen de résister aux crues du Viaur et de s'adapter aux véhicules de plus en plus lourds. Le mode de financement est toujours à l'ordre du jour du conseil municipal en juin 1933.



#### **Maires de Ste-Juliette de 1900 à 1945 :**

Albert BOUDOU, de 1881 à 1909  
Gaspard CAYRON, de Parlan, de 1910 à 1912  
Joseph BOUDOU de 1912 à 1922  
Joseph GAYRARD de 1922 à 1945  
Léon CAYRON, de Parlan, élu et démissionnaire en 1945  
Pierre FRAYSSINET, du Piboul, élu en 1945

